Recherche avancée

PAM2012-OSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Master en sciences infirmières - Namur**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**60 h**
PRÉREQUIS : PAM1009-NSAN, PAM1010-NSAN, PAM1012-NSAN	CO-REQUIS : *Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Marie Erpicum	Marie Erpicum

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Master en sciences infirmières	2	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'UE Recherche avancée, proposée comme unité d'enseignement optionnelle, permet aux étudiants souhaitant approfondir leur engagement dans la recherche de consolider et d'étendre les compétences méthodologiques développées dans l'UE Méthodologie de la recherche (2). À travers des enseignements avancés en biostatistiques et en méthodologie qualitative en santé publique, elle développe la capacité à mobiliser des méthodes de recherche adaptées, à exercer une veille et une analyse critique de la littérature scientifique et à contribuer à des projets de recherche. Elle soutient ainsi le développement de compétences infirmières favorisant la production, la valorisation et le rayonnement des savoirs de la discipline, et peut ouvrir des perspectives vers des trajectoires professionnelles davantage orientées vers la recherche.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Cette UE contribue au développement des compétences suivantes, issues du référentiel de compétences des Masters en Sciences Infirmières en Fédération Wallonie-Bruxelles :

Promouvoir la profession infirmière

- Démontrer des pratiques cliniques, de leadership, de formation et de recherche exemplaires

Actualiser les connaissances dans son milieu de pratique

- Assurer une fonction de veille et de critique scientifique dans son domaine et à l'interface de plusieurs domaines

Contribuer au développement de la science infirmière

- Concevoir, mettre en œuvre et coordonner des projets locaux de recherche scientifique
- Collaborer à des projets de recherches nationaux et internationaux
- Communiquer les résultats de ses recherches lors d'événements scientifiques et dans la littérature scientifique

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cf. Fiche UE de l'institution organisatrice de chaque AA

CONTENU

L'UE est composée des deux AA suivantes :
- Biostatistique II [MBIOB133] https://www.unamur.be/fr/biostatistique-ii-13
- Séminaire de méthodes qualitatives avancées en santé publique [WFSP2204]https://uclouvain.be/cours-2026-wfsp2204

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Cf. Fiche UE de l'institution organisatrice de chaque AA

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAM2012-REAV — Recherche avancée	Cf. Fiche UE de l'institution organisatrice de chaque AA

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAM2012-REAV — Recherche avancée	60 h	Français	Cf. Fiche UE de l'institution organisatrice de chaque AA

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAM2012-REAV — Recherche avancée	Cf. Fiche UE de l'institution organisatrice de chaque AA

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Non applicable

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Cf. Fiche UE de l'institution organisatrice de chaque AA

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE représente la moyenne pondérée des 2 AA.
Chaque AA doit avoir été présentée et validée (cote >= 10/20) pour obtenir une cote à l'UE.
La non présentation d'une activité d'évaluation entraine donc la non validation de l'UE.
La non validation (cote <10/20) d'une AA entraine également la non validation de l'UE.

Une activité d'évaluation validée (cote >= 10/20) peut être représentée au cours d'une même académique ; dans ce cas, la nouvelle cote remplace la précédente.
Un report de note peut être réalisé d'une année académique à l'autre pour les notes des cours aux choix atteignant le seuil de 10/20. Dans ce cas, celles-ci ne peuvent plus être représentées.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAM2012-REAV — Recherche avancée	Cf. Fiche UE de l'institution organisatrice de chaque AA

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.